

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Je m'oblige à aborder quelques points avec vous en cette rentrée d'automne !

Le projet du pont qui relie notre commune à celle de Condrieu est un sujet qui nous préoccupe toutes et tous.

En qualité de conseillère départementale de l'Isère, je participe aux comités de pilotage en présence des techniciens du Département de l'Isère, co-financeur du projet, et des élus et techniciens du Département du Rhône, maître d'ouvrage.

Sur les huit scénarii présentés par le cabinet d'étude missionné, trois méritent d'être approfondis et non deux comme annoncé dans la presse par Monsieur le Maire de Condrieu et par le Département du Rhône ; J'ai dû faire une mise au point sur le sujet dans la presse locale dernièrement.

En effet, les représentants de l'Isère souhaitent des études plus approfondies sur un 3^e scénario ce qui a été notifié par Jean-Pierre BARBIER, président de notre Département, à M GUILLOTEAU, président du Département du Rhône.

Contrairement à ce qui peut être pensé, les communes ne sont pas compétentes pour délibérer sur les scénarios étudiés. En revanche, les élus municipaux seront consultés lors de la phase finale du projet qui pourra être reconstruction ou réhabilitation, en intégrant bien sûr, les déplacements doux.

Croyez bien, au demeurant, que ma réflexion se nourrit de l'intérêt de notre village !

Cette situation engendre des nuisances pour nos habitants : parcours déviés (rue de Champagnole), circulation accrue sur certaines rues par les automobilistes voulant éviter les feux tricolores. Nous sommes nombreux à subir ces désagréments parfois dangereux mais toujours inconfortables pour les riverains, et nous pouvons craindre que cela dure des années.

De même, devant régulièrement constater des dégâts causés par des véhicules de gros gabarit et notamment sur le domaine public, nous avons décidé de limiter la circulation aux plus de 3t5 sur les rues Nationale, des Mariniers et Bayard sauf dérogations. Je rappelle que l'ensemble de la commune est interdite aux véhicules de 26 tonnes et qu'il n'est pas en notre pouvoir de verbaliser ces véhicules, souvent en provenance de la route départementale de Gerbey, malgré les interdictions positionnées bien en amont, notamment vers le barrage de Reventin Vaugris . J'invite donc les témoins d'infractions à contacter en temps réel la gendarmerie.

Enfin, nous déplorons aussi le manque de civisme des personnes qui stationnent leurs véhicules sur les trottoirs et sur les zone dédiées aux piétons. La gendarmerie nous épaulé dans la gestion de ces infractions par la verbalisation dès qu'elle le peut et nous lui en sommes reconnaissants.

Bien à vous
Isabelle DUGUA
Maire



Travaux Rue Nationale : bonnes pratiques

Les travaux se termineront à l'automne, avec les aménagements paysagers.

La portion réhabilitée est désormais une zone partagée, qui doit laisser la priorité aux modes de déplacements doux, piétons, vélos, etc...

EN AUCUN CAS, les surfaces claires recouvertes de béton imprimé, ne doivent servir de parking !

Il s'agit de la zone dédiée aux piétons, et toute entorse à la règle sera sanctionnée.

Nous ne doutons pas que les parents d'élèves du groupe scolaire Les Mariniers utiliseront désormais les places de stationnement dédiées de la rue Nationale ou de la place Charles de Gaulle comme tout un chacun.



CENTRE COMMUNAL D ACTIONS SOCIALES : Repas des Séniors

Enfin ! Mis aux oubliettes pendant la crise sanitaire, le repas annuel des séniors pourra de nouveau avoir lieu en début d'année prochaine. Les personnes éligibles seront contactées par le traditionnel courrier qui leur proposera le repas du 21 janvier 2023 ou le colis de Noël.
De la joie en perspective !

Extinction nocturne de la commune

En dépit du résultat défavorable à la proposition d'extinction nocturne de l'éclairage public de la consultation citoyenne lancée à l'automne 2021 et à laquelle avaient répondu 214 personnes, la Maire, Isabelle DUGUA a souhaité porter à nouveau ce sujet devant le conseil municipal.

Les élus ont, à la majorité de 13 sur 19, voté en faveur de l'extinction nocturne et vous pouvez retrouver le contenu du débat sur le compte rendu de la séance du 31 août dernier.

Comme souhaité par la Maire, les horaires d'extinction seront décidés collectivement en commission municipale « sécurité, qualité de vie » et vous seront communiqués dès que ce dispositif sera opérationnel.

Une commune propre et respectueuse du bien de tous

Nous remarquons régulièrement des dépôts sauvages d'encombrants sur les rues, outre les déjections canines et les sacs de poubelles.

De même, les WC publics auto nettoyants de la place Charles de Gaulle, font l'objet de souillures improbables et inadmissibles que le dispositif automatique ne permet pas de nettoyer (plafonds !).

Le degré de salissure est tel que les agents des services techniques ne souhaitent plus en assurer la maintenance.

Comment peut-on tolérer un tel manque de savoir-vivre ? Impossible de s'y résigner !

COLLECTE DES DECHETS ET CONTAINERS

En octobre, et suite à un choix des élus communautaires de Entre-Bièvre-et-Rhône, vous pourrez stocker tous les déchets plastiques y compris les capsules de café, dans les containers jaunes dédiés à la collecte sélective.

Nous rappelons que notre communauté de communes prend en charge cette collecte et le coût du recyclage qui va, de ce fait, augmenter. De même, il faut savoir que tous les territoires ne bénéficient pas d'un tel dispositif et que sur certaines communautés de communes, les déchets recyclables doivent encore être portés par les habitants dans les containers collectifs prévus à cet effet.

Nous avons donc la chance de bénéficier d'un ramassage en « porte à porte » !

Cela nécessite de votre part, la sortie des containers verts ou jaunes la veille au soir du ramassage et AUSSI, le retour à vos domiciles des mêmes containers, le soir de la collecte. En aucun cas, vos poubelles ne doivent rester sur les trottoirs et sur le domaine public en dehors de ces créneaux.

Les services techniques de la commune sont chargés de ramasser les containers restés dans nos rues hors délai autorisé et de les retourner à la communauté de communes. Les contrevenants n'auront désormais plus qu'à aller les récupérer par leurs propres moyens !

De même, il est rappelé que les habitants qui ne peuvent stocker leurs containers à leur domicile doivent se munir de sacs verts ou jaunes fournis par le service de la communauté de communes EBER.



MUTUELLE COMMUNALE

Les permanences de la mutuelle communale reprendront au mois d'octobre.

N'hésitez pas à consulter la conseillère un mardi par mois.

DATES DES PROCHAINES PERMANENCES :

4 octobre – 8 novembre – 6 décembre
De 9 h à 11 h 30 – Salle du Conseil – Mairie des Roches de Condrieu

DATES DES MANIFESTATIONS A VENIR

9 octobre :

Repas italien sur la place Charles de Gaulle, sur place ou à emporter.
Organisé par le Comité de Jumelage Europe de 10 h à 14 h.

16 octobre :

Matinée tripes sur la place Charles de Gaulle organisée par le Comité des Fêtes.

PERMANENCES FRANCE SERVICE



Les permanences sur la commune des Roches de Condrieu se tiendront toutes les semaines paires. Elles ont débuté dès le 9 septembre sur notre commune.

Elles auront lieu tous les mardis des semaines paires de 9 h à 12 h, à la Mairie dans la Salle du Conseil. Les habitants de toutes les communes sont accueillis lors de ces permanences.

2 médiatrices seront présentes à chaque permanence et proposeront :

- une première information et orientation
- un accompagnement dans les démarches administratives
- une mise à disposition d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques.

Restez informés de ce qui se passe sur votre commune par les différents supports de communication à votre disposition :



Facebook Mairie des Roches de Condrieu
Site internet
Panneau pocket
Panneau lumineux